



## PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE

DECEMBRE 2019

# SOMMAIRE

1- Préambule .....	2
Un projet qui s’inscrit dans un réseau.....	2
L’éducation populaire et les droits culturels comme valeurs fondamentales .....	3
2- Un projet qui se décline en cinq axes principaux qui interagissent .....	4
2.1- La diffusion .....	4
LA DIFFUSION PROFESSIONNELLE .....	4
LA DIFFUSION DES PRATIQUES EN AMATEUR.....	5
2.2- Le soutien à la création .....	5
2.3- La médiation culturelle.....	6
2.4- Les pratiques en amateur.....	6
2.5- L’animation de proximité .....	7

# 1- Préambule

## Un projet qui s'inscrit dans un réseau

**La Paillette est une Maison des Jeunes et de la Culture et est affiliée à la Fédération Régionale des MJC de Bretagne.**

A ce titre, elle défend et met en œuvre des valeurs partagées :

La Paillette entend par « culture », la définition donnée le 7 mai 2007 par l'article 2 de la déclaration de l'UNESCO relative aux droits culturels et relayée par la loi NOTRe : **« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement... »**

Elle est un lieu ouvert à la diversité et à la singularité des personnes et de leurs pratiques culturelles, artistiques et de loisirs, en amateur et professionnelles sans distinction hiérarchique, et respectueuse de la dignité de chacun.

Elle tente ainsi de multiplier les portes d'entrées en veillant à en imaginer de nouvelles, créatrices de dynamiques et de connexions dans une visée d'éducation populaire. Elle privilégie le faire ensemble et l'animation de la vie sociale de notre environnement. Par son ancrage sur son territoire, par le rayonnement de ses actions, elle veille à dépasser les frontières pour que chacun puisse se sentir reconnu et valorisé.

Elle est porteuse de transformation sociale et d'initiatives citoyennes. Elle concourt à l'intérêt général, elle est productrice de cohésion sociale, de développement local et d'émancipation.

Elle entend défendre et promouvoir les valeurs universelles des droits de l'Homme par l'accueil de l'Autre pour et dans ce qu'il est. En animant une laïcité vécue, par l'écoute, le respect et la liberté de chaque personne, La Paillette favorise la création de liens. Elle est un espace de démocratie, où la prise de décision collective et la représentativité de tous sont recherchées.

Elle s'engage, en tant que relais de proximité et partenaire des politiques publiques, à prendre part à ces défis en accompagnant et en favorisant l'accessibilité pour tous, et notamment, l'implication et l'engagement de la jeunesse dans les Maisons des Jeunes et de la Culture. L'émancipation et l'autonomie des personnes sont inscrites dans les statuts et sont force de réflexion des actions entreprises.

Elle souhaite contribuer à promouvoir la capacité d'agir aux personnes dans le cadre d'une démarche collective. Il lui importe de permettre, favoriser et accompagner les démarches suivantes :

- Prendre la parole pour dire, se dire, échanger et pour mieux comprendre le monde ;
- Développer le pouvoir d'agir pour décider ensemble ;
- Agir ensemble.

## L'éducation populaire et les droits culturels comme valeurs fondamentales

Le projet de La Paillette est fondé sur les valeurs de l'éducation populaire et entend développer une **Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH)**. A ce titre, elle se donne pour objectif de contribuer à l'article 1 des droits de l'Homme : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* ».

Elle entend par là même favoriser l'accueil des personnes en valorisant et reconnaissant la singularité de chacune d'entre elles afin de renforcer ses capacités à agir et ainsi gagner en liberté, dans une visée émancipatrice.

La Paillette entend par « culture », la définition donnée par l'article 2 de la déclaration de l'UNESCO relative aux droits culturels. Cela implique de défendre le « **droit de jouir des bienfaits de la culture** » par l'expression des identités culturelles de chacun et leur implication effective à la société et aux arts. Il s'agit bien de faire humanité ensemble et donc de **promouvoir « l'expression de l'identité culturelle de chacun, comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité »**.

Son objectif est de valoriser les expériences individuelles dont l'ambition porte l'utopie d'une aventure collective culturelle et artistique dans cette optique de valorisation et de reconnaissance de la diversité culturelle.

Il s'agit de développer un projet culturel et artistique qui suscite liens, plaisir, étonnement, voire émerveillement, et qui permet à chacun d'avoir accès à une démarche créative dans une perspective de développement individuel et d'initiative pour l'intérêt collectif.

Par l'échange, la confrontation, dans un cadre respectueux des droits de l'Homme, elle permet l'ouverture, l'initiative, l'expression critique, l'émancipation de l'individu, l'autonomie. Ces échanges sont productifs de liberté, de responsabilité, de valorisation, de lien, de valeur, de sens et d'identité.

Ainsi, quelle que soit la porte d'entrée choisie par les personnes elle tente d'ouvrir les portes du possible à des actions collectives génératrices d'implication pour soi et pour les autres.

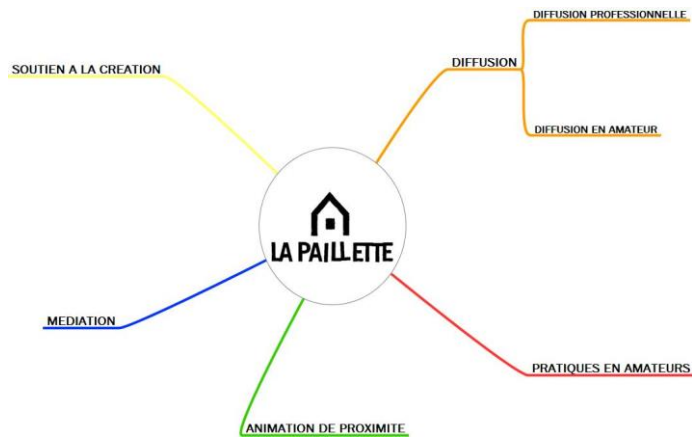
Il s'agit de développer tout d'abord une écoute attentive et active, de favoriser l'expression plurielle et permettre de soutenir différentes formes de créations et d'engagements.

La démarche consiste également à intégrer une diversité d'acteurs (artistes, professionnels, bénévoles, partenaires, personnes adhérentes, usagères, habitantes...) au processus de réflexion, de conception et de mise en œuvre d'actions, de réflexions, d'analyses, d'orientations et de projets qui ont pour vocation d'être créateurs d'expérimentation de la participation et vecteurs d'émancipation, davantage qu'un lieu de consommation culturelle, artistique et de loisirs.

Elle tente de développer des modes d'appréciation de son action qui privilégie l'expression de ses acteurs. Elle cherche ainsi à développer des outils d'animation de la gouvernance qui permettent à toute personne d'avoir capacité à dire, à agir, à décider et à évaluer.

Elle est donc un espace de création, d'apprentissage, de confrontation, de formation, et par conséquent de qualification personnelle, sociale, culturelle et professionnelle visant à reconnaître chacun comme porteur et producteur de culture, acteur de sa vie et de la vie de la société, ressource pour la société et l'humanité.

## 2- Un projet qui se décline en cinq axes principaux qui interagissent



- La diffusion,
- Le soutien à la création théâtrale régionale contemporaine,
- La médiation culturelle,
- Les pratiques en amateur,
- L'animation de proximité.

### 2.1- La diffusion

Elle se décline en deux volets :

#### LA DIFFUSION PROFESSIONNELLE

- Programmation affirmant une pluralité des esthétiques et des formes théâtrales contemporaines, laissant la possibilité de l'ouvrir à d'autres disciplines (danse, cirque, musique, arts plastiques), à l'image de la création artistique actuelle (théâtre de texte, de marionnette, théâtre de récit, théâtre documentaire, théâtre d'expérience, théâtre de corps, ...)
- Adresse au public jeune et adulte avec la même exigence et attention particulière aux propositions accessibles aux familles, permettant de décliner un projet d'éducation artistique et culturel en partenariat avec les établissements scolaires du cycle 2 à l'université.
- Programmation articulant accueil de compagnies régionales et nationales, avec une attention particulière aux dynamiques interrégionales (Normandie, Pays de La Loire), participant ainsi à la structuration de la filière théâtre.
- Articulation entre compagnies émergentes, compagnies aux parcours repérés ou confirmés et compagnies conventionnées DRAC.
- Continuité de l'accompagnement de certaines équipes régionales, fidélité dans la diffusion et/ou le soutien en production
- Collaborations et coopérations avec d'autres structures culturelles pour un soutien en visibilité des équipes artistiques
- Partenariats de diffusion à l'échelle de la métropole rennaise faisant l'objet d'un partage préalable des projets artistiques, et se traduisant par des co-organisations de spectacles et de mises à dispositions de locaux
- Mise en relation de la programmation avec les dispositifs existants d'aide à la diffusion, régionaux ou nationaux : Spectacle Vivant en Bretagne & ONDA
- Programmation déployée dans deux espaces équipés au théâtre (salle de 210 et 50 places) et dans d'autres espaces polyvalents au lavoir.
- 10 à 15 spectacles par saison dont une part inscrite dans des partenariats

- Un minimum de 2 représentations pour chacun des projets accueillis pour favoriser la présence artistique et la diversité des publics accueillis.
- Propositions de séances scolaires pour les niveaux primaires et collèges. L'accueil des lycéens est privilégié en soirée dans le cadre des séances tout public.

## **LA DIFFUSION DES PRATIQUES EN AMATEUR**

- Les Envolées – un festival de pratiques en amateur
- 30 à 40 représentations concentrées sur un temps fort d'un mois et demi
- A minima 1 représentation par atelier de pratique en salle de spectacle et/ou en salle de création ou autres espaces adaptés
- Partenariats permettant une diffusion élargie hors les murs et accueil de propositions de partenaires complices
- Renforcement du croisement entre pratiques en amateur et pratiques professionnelles pour l'ensemble des disciplines présentes à La Paillette

### **Les perspectives**

- Séries de représentations pour un même spectacle permettant visibilité, présence artistique au sein du projet, amélioration des conditions des sorties de création, diversification du public
- Propositions hors les murs en lien avec la dynamique de territoire notamment dans une perspective de renforcement de notre relation de proximité aux personnes et aux structures.
- Attention portée aux temporalités de la diffusion en prenant en compte le temps social et ses évolutions (vacances scolaires, WE, horaires )

## **2.2- Le soutien à la création**

- Soutien des équipes artistiques par l'accueil en résidences de création et/ou de recherche, associé à des moyens financiers, humains et techniques dédiés et articulés à un soutien en diffusion.
- Accueil d'équipes artistiques avec mise à disposition d'espaces de travail, sans moyens financiers alloués, en cohérence avec le projet de La Paillette et la prise en compte des besoins du secteur,
- Visibilité de la présence artistique tant à l'interne qu'à l'externe (temps de rencontres, sorties de résidences, maquettes, étapes de travail ...)
- Accompagnement, conseil et mise en relation de compagnies auprès d'acteurs culturels ressources et partenaires ; veille professionnelle ; inscription et participation aux réseaux et dispositifs dédiés au spectacle vivant et à la création.
- Entre 4 et 6 équipes artistiques soutenues en co-production et/ou résidences de création,
- Résidences de recherche impliquant la participation de personnes volontaires et intéressées.

## **Les perspectives**

- Présence artistique par un compagnonnage à dimension variable avec un artiste ou une compagnie pouvant prendre différentes formes (commandes, résidences...) en fonction des besoins, des envies, des objets travaillés

### **2.3- La médiation culturelle**

- Adresse au plus grand nombre de personnes de l'enfance à l'âge adulte avec une attention particulière à notre relation de proximité et au milieu scolaire.
- Attention particulière donnée à la jeunesse et au 3<sup>e</sup> âge au regard du projet de La Paillette et de la socio-démographie du territoire de proximité.
- Continuité et développement de partenariats dans les champs culturels, sociaux, socio-éducatifs, médico-sociaux, éducatifs... par la création d'actions, de dispositifs, d'événements conviviaux travaillant le lien entre rencontre, connaissance, pratique.
- Des liens privilégiés avec les établissements scolaires secondaires et supérieurs via des partenariats à géométrie variables (jumelages, parcours de spectateurs...)
- Des propositions de sensibilisation, de pratiques, d'accompagnement à la venue au spectacles et de rencontres avec les artistes (bords de scènes, visites, rencontres, ateliers, parcours spectateurs, projets spécifiques...)
- Projets articulant les pratiques en amateur et professionnelles

## **Les perspectives**

- Développement de propositions de médiations à l'intention des établissements scolaires primaires
- Attention portée à la continuité d'action entre éducation artistique et culturelle et parentalité et proposition de nouveaux projets, dispositifs et événements
- Création d'actions, de dispositifs, d'événements conviviaux travaillant le lien entre rencontre, connaissance, pratique.

### **2.4- Les pratiques en amateur**

- Un programme de pratiques régulières et de création en amateur encadré par des professionnels (venant d'une équipe artistique et/ou diplômés d'Etat), déclinés en ateliers de pratiques hebdomadaires, organisés en filière, par âge (enfants/adolescents), par niveaux de pratiques (étudiants/adultes) et par disciplines : Eveil, initiation transversale pluridisciplinaire, théâtre, musique, danse, arts plastiques, bien-être, soit 60 ateliers rassemblant près de 900 adhérents.
- Animation d'une dynamique associative et/ou partenariale et collective privilégiant curiosité, présence artistique, convivialité :
  - Transversalité inter-ateliers (« Réaction en chaîne »...)

- Articulation avec le volet diffusion et soutien à la création dans une logique de parcours de découverte et/ou d'approfondissement (répétitions publiques, étapes de travail, lectures, venue au spectacle à un tarif réduit...)
- Temps conviviaux prenant en compte notamment la dimension familiale
- Diffusion hors les murs
- Formalisation de temps de présentation, dans des conditions professionnelles, pour participer d'un processus de valorisation et de reconnaissance : représentations, répétitions, expositions, ouvertes au public dans le cadre du festival Les Envolées ou tout au long de l'année
- Propositions de stages de pratiques artistiques pouvant prendre des formes singulières et inédites (« Théâtromobile »)
- Accompagnement de parcours d'apprentissage de pratiques artistiques en amateur en cohérence et en complémentarité avec les partenaires ressources :
  - l'ADEC Maison du Théâtre Amateur pour l'orientation de groupes d'amateurs souhaitant prolonger leurs pratiques dans une structuration organisée en troupes,
  - le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes avec l'accueil des cycles théâtre 1, 2 et 3, rassemblant 36 élèves.
- Diversification des propositions en prenant en compte les ressources du territoire par l'accueil d'associations proposant des pratiques culturelles et artistiques ; 4 à ce jour : Braise Tango, indigo Yoga, Yoga et Qi kong, soit près d'une dizaine d'ateliers rassemblant près de 300 adhérents.
- Propositions en lien avec la présence d'équipes artistiques sur le territoire départemental et/ou en écho aux équipes accueillies à La Paillette (stages, master class, workshop...)
- Développement de propositions de l'enfance et au troisième âge (activités régulières, stages, performances, workshops internationaux ....).

### **Les perspectives**

- Explicitation et visibilité de notre pédagogie
- Renforcement des filières
- Prise en compte du temps social et de ses évolutions (vacances scolaires, Week-End, horaires) pour adapter les propositions de pratiques
- Adaptation du format et du contenu de nos ateliers de pratiques en amateur prenant en compte les évolutions artistiques,

## **2.5- L'animation de proximité**

- Inscription de La Paillette sur son territoire de proximité. Lieu d'accueil, il agit dans une double dynamique : lieu ressource dans les champs culturels et notamment artistique, en dialogue avec les initiatives individuelles et collectives et les autres équipements de proximité. Ainsi, nous visons à réunir les conditions de convivialité, d'ouverture, d'écoute et d'accueil pour le plus grand nombre de personnes.
- Animation du fonctionnement démocratique et de la dynamique associative par le renforcement des relations et interactions entre les membres élus du CA, les adhérents et les professionnels (équipe permanente, intervenants, artistes)



- Organisation d'espaces privilégiés (accueil café, coin lecture, presse...), horaires d'accueil adaptés
- Participation et/ou impulsion d'une dynamique d'actions territoriales
- Organisation de conditions favorisant et valorisant l'engagement bénévole
- Point d'appui associatif et ressource pour le territoire et ses habitants par des locations de salles à l'échelle des deux bâtiments :
- accueil d'associations de façon ponctuelle ou régulière en cohérence avec le projet de La Paillette et dans une dynamique partenariale,
- accueil de personnes ou d'organisations privées.

### **Les perspectives**

- Présence culturelle et artistique de La Paillette, hors les murs, sur son territoire de proximité, accompagnant l'évolution socio-démographique et urbaine (investir l'espace public dans sa quotidienneté, présence artistique sur le projet de l'Octroi...)
- Développement de démarches et d'outils permettant la déclinaison de la participation (prendre part, donner sa part, bénéficier de) avec une attention particulière à la jeunesse.
- Organisation de temps forts festifs, fédérateurs et conviviaux proposant des déclinaisons plurielles à l'appui du projet de La Paillette (ouverture de saison, « Envolées »...) et/ou en lien avec les dynamiques du territoire de proximité.